



## Compte rendu du Conseil intérieur du 22 novembre 2022

---

### Le conseil intérieur est présidé par :

Madame **Christine GRANDMONTAGNE**, Intendante Générale

### Sont présents :

Madame **Ony RAZAFINTSALAMA**, Chef d'établissement adjoint – Directrice des Etudes

Madame **Gaële SPAENS**, Gestionnaire

Madame **Laurence LEGROS**, Inspectrice – CPE

#### ➤ **Les représentants des Professeurs :**

Madame **Marion BARRIEU-MOUSSAT**

Madame **Florence RUAUDEL**

Madame **Amandine JAFFREZIC**

Monsieur **Fabrice CARIO**

#### ➤ **La représentante du personnel administratif et de santé :**

Madame **Laurence ROSE**

#### ➤ **Les représentants des Parents d'Elèves :**

Madame **Astrid GUIARD**, présidente de l'Association des parents d'élèves

Madame **Aude LERICHE**, représentante des parents d'élèves et secrétaire de séance

#### ➤ **Les représentants des élèves :**

Mademoiselle **Gabrielle DARD**

Mademoiselle **Clarisse LEMOINE**

Le quorum étant atteint, Mme l'Intendante générale ouvre la séance. Elle remercie tous les membres du conseil pour leur présence, évoque les différents points à l'ordre du jour et propose de passer à l'approbation du compte rendu du dernier conseil intérieur.

### **1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21.06.2022**

Le compte-rendu du Conseil intérieur du 21.06.2022 est approuvé (Mme Leriche s'est abstenue, n'étant pas présente le 21 juin dernier).

### **2) BILAN RENTREE 2022-2023 (cf. ANNEXE 1)**

Afin que chaque membre puisse prendre connaissance des effectifs et des caractéristiques des élèves de cette année, Mme l'Intendante générale distribue le tableau de bord préparé à cet effet, en date du 14 novembre 2022, et commente les graphiques et les chiffres figurant sur le document.

En ce qui concerne les effectifs, on note une baisse notamment sur le niveau des Vertes. L'accent doit être mis sur le recrutement des nouvelles élèves. C'est dans cette optique que le service de la communication de la grande chancellerie va réaliser des petites vidéos de présentation sur différentes thématiques (l'uniforme, les cours, les loisirs, l'internat) avec des élèves de l'établissement. Ces vidéos seront diffusés sur les réseaux sociaux.

En ce qui concerne la répartition géographique des élèves, elle reste dans les mêmes proportions que la répartition de l'année dernière. Plus des 3/4 de nos élèves sont domiciliées à Paris et dans la Région parisienne. Quant à la situation familiale des élèves, on note peu d'évolution.

### **3) VOYAGES SCOLAIRES : MODIFICATIONS**

Le voyage scolaire à Séville concernera la classe de 6<sup>e</sup>3 et les élèves de 5<sup>e</sup>2/5<sup>e</sup>5 bilangue du 20 au 24 mars 2023 inclus. Ce changement a été fait afin de diminuer le coût du voyage. Mme l'Intendante générale rappelle que les familles en difficulté peuvent solliciter une aide au titre des œuvres sociales du grand chancelier en lui adressant un courrier motivé. L'APE précise que l'aide de 20 euros ne sera plus systématiquement donnée à toutes familles adhérentes. Elle sera désormais réservée aux familles qui en ont le plus besoin.

#### **4) PROJET CLASSE DE DEFENSE (ANNEXE 2)**

Mme l'Intendante générale présente la classe de défense, qui est un projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire, en partenariat avec une unité militaire marraine. Le partenariat se fera avec l'état-major de la zone de défense de Paris Île-de-France, installé au Camp des Loges. Ce projet, porté par Mme Albertini, professeur d'EPS, concernera la classe de 4<sup>e</sup>.

#### **5) TRAVAUX (ANNEXE 3)**

Mme la gestionnaire présente les travaux à venir, ceux en cours et ceux à l'état de projet faute du budget nécessaire. La mise en peinture des salles de classe nécessitera une coordination avec la Direction des études afin de prendre en compte les différents paramètres. Dans le cadre des travaux de rénovation de la chapelle les professeurs aimeraient que les peintures d'époque redécouvertes puissent faire l'objet d'un temps fort auprès des élèves.

Enfin, les professeurs déplorent que les travaux concernant les fenêtres des studios de musique soient repoussés et s'inquiètent de l'impact négatif sur les pianos.

#### **6) QUESTIONS DIVERSES**

Lors du conseil restreint du 19.11.2022 Mme l'Intendante générale a répondu aux questions posées par les professeurs et les élèves. (Cf. ANNEXES 4 et 5)

A ces questions, les professeurs ont souhaité ajouter une question supplémentaire concernant la possibilité de placer le temps d'échanges pédagogiques avec les professeurs de la MELH de Saint-Denis au mois de juin. C'est à étudier ultérieurement.

La Direction a tenu à sensibiliser les professeurs sur le nombre important d'évaluations données aux élèves sur la semaine voire sur une journée. Il faut veiller, dans toute la mesure du possible, à mieux les répartir. Les élèves cèdent facilement au stress, se mettent une grande pression pour les notes et la tentation est grande de travailler encore plus notamment le soir et la nuit au dortoir. Il nous faut collectivement être attentifs à ces sujets.

Il est évoqué le problème que pose l'accès des élèves aux salles de technologie sur le temps d'étude lorsqu'elles ont à faire des recherches demandées par les professeurs. L'organisation sera revue et mise en place par les CPE.

Mme l'Intendante générale a présenté les réponses aux questions des parents (Cf. ANNEXE 6).

Des questions supplémentaires :

- Réunion parents professeurs le week-end : la première réunion avec les parents se tient un samedi et les deux autres un vendredi en fin de journée ;
- Arrivée le lundi matin : sauf motif impérieux, le retour à l'établissement se fait le dimanche soir, cela facilite l'organisation ;
- Plus d'éclairage le dimanche soir : le site est bien éclairé ;
- Nouvelles douches pour diminuer l'attente dans les dortoirs : cette difficulté est inhérente à l'organisation de cette année scolaire en raison des travaux à venir dans le dortoir Lily ;
- Autres créneaux pour les activités sportives : il n'est pas possible de rajouter des créneaux supplémentaires (indisponibilité des installations sportives).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.